

Chers collègues,

Je tenais à vous informer des derniers développements concernant la révision du statut des fonctionnaires et à vous expliquer la position de la Commission.

Cet après-midi, le [COREPER](#) a adopté un mandat habilitant le Conseil à entamer des trilogues avec le Parlement et la Commission. Le premier trilogue aura lieu le lundi 13 mai.

Ma participation à ce trilogue se fera sur la base de la proposition de la Commission de décembre 2011. Il est important de souligner que la proposition de la Commission reste inchangée et demeure la base pour les négociations.

Le Collège a confirmé ce matin que la Commission continuera à défendre sa proposition comme nous l'avons fait au cours de la dernière année et demie. La Commission reste convaincue que sa proposition établit un juste équilibre. Il y a un besoin incontestable de réaliser des économies dans le contexte politique et économique actuel, qui ne peut manquer d'avoir un impact sur l'administration de l'UE et son personnel. Mais il faut également tenir compte de la nécessité pour les institutions d'attirer et de retenir du personnel de la plus haute compétence professionnelle provenant de l'ensemble des 27 États membres.

Le mandat adopté par le COREPER (*bientôt disponible sur My IntraComm*) soulève de sérieuses questions politiques et juridiques. Dans sa forme actuelle, ce mandat implique d'ouvrir à nouveau les conclusions sur les dépenses administratives sur lesquelles les États membres se sont accordés lors du [Conseil européen de février 2013](#). De nombreux aspects du mandat sont juridiquement contestables, en ce qui concerne la protection des droits acquis et les attentes légitimes du personnel. L'effet cumulatif de ces mesures est tout simplement incompatible avec les besoins des institutions. Pour ces raisons, la Commission a clairement fait savoir au COREPER que la position du Conseil n'est pas acceptable pour la Commission, et je crois qu'elle ne sera pas acceptable non plus pour le Parlement européen.

Lundi, le Président Barroso a rencontré le Président Schulz du Parlement européen et le Taoiseach Enda Kenny de la Présidence irlandaise du Conseil pour ouvrir la voie aux négociations politiques sur [le cadre financier pluriannuel \(CFP\)](#). Ils ont convenu de ne pas rouvrir l'accord sur les chiffres portant sur les dépenses administratives ainsi que d'accélérer les négociations sur le statut, qui font partie intégrante du paquet du CFP, en ligne avec les décisions prises par le Conseil européen en février 2013.

Les trilogues à venir devraient se concentrer sur la proposition de la Commission, le rapport du rapporteur du Parlement européen et les conclusions du Conseil européen. La Commission ne voit aucune nécessité ni justification pour ouvrir d'autres questions.

Le Collège m'a mandaté, ce matin, afin de poursuivre les contacts avec le Parlement et le Conseil dans le but de parvenir à un accord. Je me réjouis de l'ouverture des négociations au

niveau politique et j'espère qu'elles pourront être conclues rapidement. Je vais défendre la proposition de la Commission, en gardant à l'esprit la possibilité dont dispose toujours la Commission de retirer sa proposition si elle est substantiellement altérée.

Je vous tiendrai au courant de l'état d'avancement des négociations. Des mises à jour apparaîtront sur le site du statut sur [My IntraComm](#), où vous pouvez également poser vos questions et faire part de vos commentaires via le forum dédié.

Maroš Šefčovič